

K E R E N

F I N A N C E

Mesure de la durabilité des actifs

Avril 2024

Ce document est destiné exclusivement aux professionnels

L'investissement durable

Selon ce règlement, un « investissement durable » est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, sans causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux, et dans une entreprise qui applique de bonnes pratiques de gouvernance. Deux choses sont à noter :

- d'une part, cette définition d'« **investissement durable** » est différente de la Taxonomie présentée ci-dessus. Un produit financier pourrait par exemple être composé à 100% d'investissements durable, mais n'effectuer aucun investissement dans des activités alignées sur la Taxonomie ;
- d'autre part, **la définition d'investissement durable est très ouverte et, de ce fait, la manière dont elle est appliquée diffère d'un acteur financier à un autre.**

Si un placement peut être composé de 0% à 100% d'investissements durables, un placement « Article 9 » ne devra réaliser que des investissements durables (sauf dans certaines exceptions réglementaires imposées aux placements afin de limiter les risques financiers par exemple).

Attention : la classification est déterminée par les sociétés de gestion elles-mêmes qui gèrent les placements concernés. L'AMF veille au respect de la réglementation par les professionnels de la finance.

La méthodologie (1/2)

Pour mesurer la durabilité de nos investissements, les 14 Principal Adverse Impact (PAI) sont utilisés comme base. Ces derniers peuvent s'affairer à différents segments tels que l'Environnement, le Social, la Gouvernance ou encore permettent d'exclure directement les valeurs. Par exemple, dans le cadre où elles seraient exposées aux armes controversées ou ne respecteraient pas les principes sociaux du Pacte Mondial.

Un scoring best in class est ainsi réalisé par valeur selon son secteur de référence, permettant de la comparer à ses pairs seulement, de sorte qu'un promoteur immobilier ne puisse pas être mis en parallèle avec une compagnie d'assurance.

Le scoring effectué va de 0 à 100, il est un agrégat pondéré des critères du tableau ci-à droite. Sa pondération pourra varier selon le niveau de couverture de chaque critère, de sorte que plus sa couverture sera haute, plus il sera pris en compte.

PAI / Type of criteria	E	S	G	Exclusion
Total GHG Emissions/EVIC	X			
Carbon Footprint/EVIC	X			
GHG Intensity	X			
Exposure to fossil fuel sector	X			
Non-Renewable Energy Consumption & Production	X			
Energy Intensity per Sales	X			
Number of Sites Env. Sensitive Area	X			
Emission to Water	X			
Hazardous Waste	X			
UNGC Violation		X		
UNGC Compliance Policy Score		X		
Gender Pay Gap		X		
Board Gender Diversity			X	
Exposure to Controversial Weapons				X
UNGC Score				X

Le scoring se présente sous le format ci-dessous, permettant d'attribuer à Publicis la note finale de 84,7/100. Cette très bonne note n'est que peu dégradée par l'absence de données sur 4 critères, dont la pondération dans la note est faible car très peu couverts (moyenne de 1,70% sur 2300 émetteurs).

Ticker	Emetteur	Secteur	Total GHG Emissions/EVIC	Carbon Footprint/EVIC	GHG Intensity	Exposure to fossil fuel sector	Non-Renewable Energy Consumption & Production	Energy Intensity per Sales	Number of Sites Env. Sensitive Area	Emission to Water	Hazardous Waste	UNGC Violation	UNGC Compliance Policy Score	Gender Pay Gap	Board Gender Diversity	Exposure to Controversial Weapons	UNGC Score	Score final	Exclusion
PUB FP Equity	PUBLICIS GROUPE	Advertising & Marketing	88,24	88,24	88,24	100,00	88,24	82,35			100,00	90,00		94,12	N	Y		84,7	0

Enfin, l'émetteur est considéré comme durable si sa note dépasse un seuil préétabli (qui a pour vocation à grimper dans le temps), et si ce dernier ne rentre pas dans la liste des exclusions, à savoir les armes controversées, le Tabac, et les producteurs d'énergies fossiles.

Ce dernier doit également disposer d'un Score UNGC suffisant (Principes du Pacte Mondial) comme l'explique la diapositive suivante.

La méthodologie (2/2)

Si l'émetteur a par le passé violé les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et que son score d'alignement à ces principes est inférieur à 50/100, alors il est considéré comme non durable.

Un « N » (absence de violation) et un 0,00 (absence de donnée), permet à l'émetteur d'être potentiellement considéré comme durable. En revanche, un « Y » lui impose de passer à l'étape suivante.

Ticker	Emetteur	Secteur	UNCG Violation	UNCG Score	Test
ALATF FP Equity	Artefact SA	Advertising & Marketing	0,00	0,00	Y
1615053D FP Equity	Proximania SA	Advertising & Marketing	0,00	0,00	Y
1761581D LX Equity	Summer BC Holdco A Sarl	Advertising & Marketing	0,00	0,00	Y
1759834D LX Equity	Summer BC Lux Consolidator SCA	Advertising & Marketing	0,00	0,00	Y
SAX GY Equity	Stroeer SE & Co KGaA	Advertising & Marketing	N	20,00	Y
ALREW FP Equity	Reworld Media SA	Advertising & Marketing	0,00	30,00	Y
OMC US Equity	Omnicom Group Inc	Advertising & Marketing	N	70,00	Y
PUB FP Equity	Publicis Groupe SA	Advertising & Marketing	N	70,00	Y
IPS FP Equity	IPSOS	Advertising & Marketing	N	90,00	Y
WPP LN Equity	WPP PLC	Advertising & Marketing	N	100,00	Y
FII FP Equity	LISI	Aerospace & Defense	N	60,00	Y
AM FP Equity	Dassault Aviation SA	Aerospace & Defense	N	80,00	Y
LDO IM Equity	Leonardo SpA	Aerospace & Defense	N	80,00	Y
MTX GR Equity	MTU Aero Engines AG	Aerospace & Defense	N	80,00	Y
RHM GY Equity	Rheinmetall AG	Aerospace & Defense	N	80,00	Y
RR/ LN Equity	Rolls-Royce Holdings PLC	Aerospace & Defense	N	80,00	Y
SAF FP Equity	Safran SA	Aerospace & Defense	N	80,00	Y
RTX US Equity	Raytheon Technologies Corp	Aerospace & Defense	N	90,00	Y
HO FP Equity	Thales SA	Aerospace & Defense	N	90,00	Y

Cette étape permet de vérifier si l'émetteur couvre au moins 5 des 10 grands principe du Pacte Mondiale des Nations Unis, via les politiques mises en place. Par exemple protection de l'environnement, des droits humains, de la négociation collective, ou encore la lutte contre le travail forcé, le travail des enfants et la corruption.

Si l'émetteur respecte ces 2 test, alors il peut potentiellement être considéré comme durable (« Y »), sous réserve que son score ESG soit supérieur au seuil établi.

Le niveau de durabilité chez Keren

Evaluation ESG des portefeuilles Keren Finance

Scoring ESG au

29/03/2024

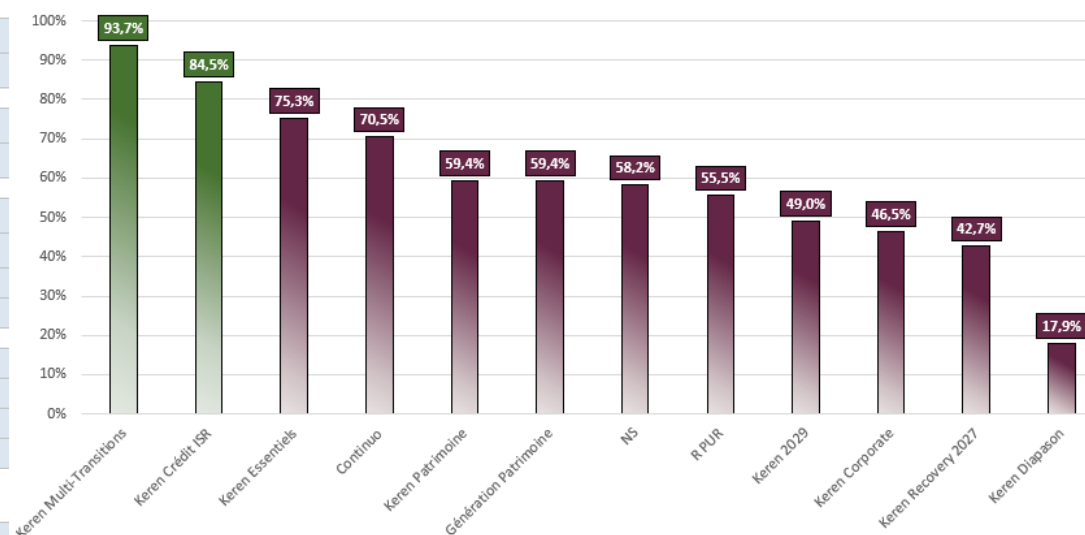
	Actif Net hors cash		Actif net				
	Taux de couverture ESG du portefeuille*	Taux de couverture ESG du portefeuille*	Note ESG Globale (sur 100)**	Rang ESG dans univers d'investissement	Note E (sur 100)	Note S (sur 100)	Note G (sur 100)
FONDS ACTIONS							
Keren Essentiels	★ 99,1%	★ 97,6%	57/100	49,8%	58/100	59/100	54/100
Actions françaises							
Keren Multi-Transitions	★ 100,0%	★ 97,0%	63/100		58/100	74/100	57/100
Actions Européennes							
FONDS DIVERSIFIES							
Keren Patrimoine	★ 95,5%	★ 93,5%	58/100	49,4%	65/100	64/100	48/100
Diversifié							
Keren Diapason	■ 82,0%	■ 82,3%	54/100	59,7%	54/100	61/100	49/100
Diversifié							
FONDS OBLIGATAIRES							
Keren Corporate	★ 92,4%	■ 89,0%	57/100	51,1%	64/100	64/100	47/100
Obligations et autres TNC en €							
Keren Crédit ISR	★ 96,4%	★ 93,8%	65/100	72,5%	64/100	74/100	59/100
Obligations et autres titres de créance libellés en €							
Keren Recovery 2027	■ 88,4%	■ 86,8%	54/100	47,2%	59/100	60/100	45/100
Keren 2029	★ 93,3%	■ 79,4%	62/100	58,2%	66/100	67/100	55/100
FONDS PARTENAIRES							
Continuo	★ 95,7%	★ 93,9%	60/100	55,1%	64/100	64/100	55/100
N.S	★ 97,6%	★ 91,6%	59/100	46,2%	65/100	64/100	51/100
R Pur	■ 85,2%	■ 84,9%	58/100	56,7%	62/100	60/100	53/100
Génération Patrimoine	■ 88,2%	■ 87,0%	57/100	50,5%	62/100	62/100	49/100
GESTION PRIVEE							
Total GP	★ 94,5%	★ 91,5%	57/100	55,7%	63/100	64/100	48/100

* Le taux de couverture du portefeuille correspond à la proportion des titres détenus en portefeuille qui sont analysés avec des critères extra-financiers E, S et G.

** La note globale correspond à l'évaluation qualitative du portefeuille résultant de l'analyse ESG pour chaque titre détenu selon sa pondération dans le portefeuille.

*** Le rang d'investissement permet de comparer (rang = décile) le portefeuille par rapport à son univers d'investissement.

Taux d'investissement durable





K E R E N

F I N A N C E

12 bis place Henri Bergson

75008 Paris I France

Tel: +33 1 45 02 49 00

Fax: +33 1 45 02 88 15

www.kerenfinance.com